

Procès-verbal de la séance du 25 février 2020
Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants

<p align="center"><u>Étaient présents</u></p> <p align="center">Sylvain DeBlois Annie Robidoux (substitut) Doris Parenteau Annabelle Lessard Nicky St-Roch (substitut) Evelyne Trudeau Jacinthe Cyr Laurie Pagé</p> <p align="center"><u>Étaient absents</u></p> <p align="center">Natasha Brassard Louis Philippe Kouomegne Kouokam</p> <p align="center"><u>Public</u></p> <p align="center"><u>Prochaine rencontre</u></p> <p align="center">24 mars 2020</p>	<p align="center"><u>Avis de convocation</u></p> <p align="center">Séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra Le mardi 25 février 2020 à 18h45 au salon du personnel</p> <p align="center">Projet d'ordre du jour</p> <hr/> <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la séance<ol style="list-style-type: none">1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance1.2 Nomination d'un(e) secrétaire1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 26 novembre 20192. Suivi au procès-verbal3. Parole au public 4. Adoption – approbation<ol style="list-style-type: none">4.1 Temps alloué pour chaque matière5. Dossiers courants<ol style="list-style-type: none">5.1 OPP6. Parole au président7. Parole au représentant au comité de parents8. Parole aux enseignants9. Parole à la technicienne au service de garde10. Parole à la direction11. Levée de l'assemblée <p>Evelyne Trudeau, Directrice</p>
--	---

Président

Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance</p> <p>La séance débute à 18h48.</p>
1.1		<p>Constatation du quorum et ouverture de la séance:</p> <p>Quorum confirmé.</p>
1.2		<p>Nomination d'un(e) secrétaire</p> <p>Annabelle Lessard se propose.</p>
1.3	<p>152-CÉ 19-20-26</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Doris Parenteau et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 25 février 2020.</p>
1.4	<p>152-CÉ 19-20-27</p>	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2020</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Nicky St-Roch et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 15 janvier 2020.</p>
2.		<p>Suivi au procès-verbal</p> <p>Un retour sur l'activité de ski des élèves de 1^{re} année a été faite. Ceux-ci ont apprécié l'activité et le tout s'est déroulé dans le plaisir et de façon sécuritaire.</p> <p>Il est proposé d'annoncer en début d'année les dates d'activité afin de permettre à d'autres parents de s'impliquer davantage. En mentionnant les dates en début, certains parents bénévoles pourraient modifier leur horaire afin d'être disponibles pour ces sorties.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
3.		<p>Parole au public</p> <p>Aucun public présent</p>
4.		<p>Adoption - Approbation</p>
4.1	<p>152-CÉ 19-20-28</p>	<p>Temps alloué à chaque matière</p> <p>Mme Trudeau présente les règles pour l'attribution des heures allouées à chaque matière et selon chacun des niveaux scolaires. La grille matières est présentée.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Nicky St-Roch et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter la grille-matières telle que présentée.</p>
5.		<p>DOSSIERS COURANTS</p>
5.1		<p>OPP</p> <p>Une demande a été faite pour une boîte à livres pour installer dans la cour d'école. Quelques parents bénévoles se sont offerts pour recouvrir des livres de la bibliothèque.</p> <p>Deux projets sont proposés à l'équipe école par l'OPP. Afin de réaliser ces projets de concert avec l'équipe-école, il est visé de faire un lien avec une enseignante ou le service de garde. Les projets seront définis en petites sections auxquelles il sera plus facile de s'identifier pour les membres de l'équipe-école.</p> <p>Il est proposé de faire un bottin des intérêts et des compétences des parents afin que les enseignants puissent s'y référer pour certains projets. Cette proposition est recommandée pour le début de l'année 2020-2021.</p>
6.		<p>Parole au président</p> <p>M. DeBlois aborde les enjeux de la loi 40. L'impact sur le conseil d'établissement est moindre que celui annoncé au préalable. En réalité, la composition du CÉ reste stable, mais deux parents substitués (jusqu'à concurrence de quatre dans notre cas) devront obligatoirement être élus lors de l'assemblée générale en début d'année. Il y aura également peu de changements au niveau des pouvoirs du CÉ (approbation VS résolution).</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
7.		<p>Parole au représentant au comité de parents</p> <p>Une présentation a eu lieu concernant la politique sur les contributions financières. Il y a eu consultation concernant les services aux dineurs, puisque la politique est présentement en révision. Étant donné les disparités d'une école à l'autre, des ajustements ont été faits afin d'assurer une constance entre les écoles (prix, service bonifié, etc.)</p>
8.		<p>Parole aux enseignants</p> <p>Des activités ont été proposées aux élèves de l'école pour célébrer la journée de la St-Valentin.</p> <p>Une partie de Hockey Cosom profs contre élèves aura lieu ce vendredi 28 février 2020.</p> <p>Les élèves ont bien apprécié la journée du Carnaval, ils ont eu beaucoup de plaisir. Les parents bénévoles étaient présents.</p>
9.		<p>Parole à la technicienne du service de garde</p> <p>Les élèves ont adoré les dernières journées pédagogiques.</p> <p>Nathalie, la technicienne du service de garde, termine son remplacement vendredi le 28 février 2020. Chantal Millier sera de retour après la semaine de relâche.</p>
10.		<p>Parole à la direction</p> <p>Mme. Trudeau mentionne qu'un partenariat avec la ville sera fait afin d'offrir une conférence sur le temps passé devant les écrans.</p> <p>Le 24 mars 2020, il y aura également une conférence sur la persévérance scolaire. Un courriel sera envoyé aux parents au retour de la semaine de relâche.</p> <p>La conférence sur l'anxiété a été populaire, plusieurs parents se sont présentés pour la pièce de théâtre. Les élèves du 2^e et 3^e cycle ont également apprécié cette conférence.</p>
11.		<p>Levée de l'assemblée : 19h54</p>